

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

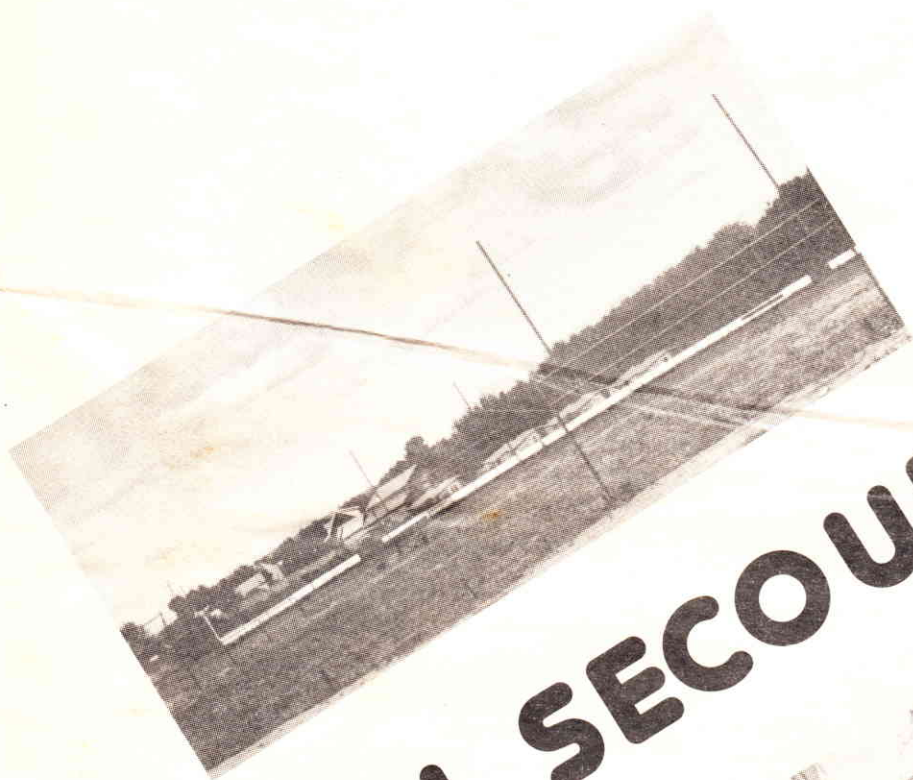
Val-Brillant

Volume 6 No 9

20 février 1986

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT



AU SECOURS !



50^e ANNIVERSAIRE

La Congrégation des Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, fondée le 8 décembre 1929, à Lac-au-Saumon, par l'abbé Alexandre Bouillon, curé de cette paroisse, fête cette année le 50^e anniversaire du Décret de leur approbation comme Institut Religieux dans l'Eglise.

Brides historiques

Lac-au-Saumon, 14 février 1936 - Visite de Monseigneur Georges Courschêne, arrivé sur le train de 6 hrs du soir. Il se rend de suite chez les Soeurs dans la chapelle de la communauté et leur lit le Décret les constituant communauté diocésaine et leur permettant de faire des voeux. La joie est complète.

Monseigneur invite les membres du nouvel Institut à la reconnaissance, à une grande ouverture et disponibilité au service de l'Eglise...: "L'Eglise n'a pas été longue à nous accorder ce que demandions... Elargissez vos âmes pour semer autour de vous la paix et le joie par vos sacrifices, votre bon exemple et vos paroles édifiantes. Il faut que vous preniez part aux intérêts de l'Eglise: que vous soyez tristes avec elle et que vous vous réjouissiez de ses joies".

Elles ont un rôle de collaboration spirituelle et temporelle auprès du Clergé.

Actuellement, nous trouvons de ces religieuses en service dans onze diocèses: Rimouski - Gaspé - Ste-Anne-de-la-Pocatière - Québec - Montréal - Hull - Ottawa - Hearst - Providence, U.S.A. - Fall-River, U.S.A. - Manchester, U.S.A.

Dans le diocèse de Rimouski, elles assurent des services dans seize paroisses: N.-D. de Lourdes, Mont-Joli St-Germain, Lac-au-Saumon, St-Jérôme, Matane, Résidence Lionel Roy - Trois-Pistoles - Amqui - Causapscal - Ste-Luce - Val-Brillant - Les Boules - St-Epiphanie - St-Pie X - Luceville - Ste-Françoise - St-Cléophas. La Maison-mère est à Lac-au-Saumon, lieu de la fondation.

La Maison-générale et le Noviciat sont à Rimouski.

Reconnaissance pour ce don de l'Esprit dans notre Eglise diocésaine.

Annette Lebel S.R.C. supérieure générale
57, rue Jules A. Brillant
Rimouski G5L 1X1

Val-Brillant offre ses voeux à la congrégation en ce 50^e anniversaire d'approbation par Rome, comme Institut Religieux.

LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3L0

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER LUCIEN
COUTURE Alice B.
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
PELLETIER Colette
RINGUET France
TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000 INC.
170 boul. St-Benoit
AMQUI, GOJ 1B0

Tirage: 750 copies

Abonnement: 6.00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA
Courrier 2^{ième} Classe
Enregistrement 5 5 6 8

CLUB DE L'AGE D'OR

Le dimanche 12 janvier 1986 on a souligné les fêtes par notre dîner traditionnel et une soirée au local de l'Age d'Or.

Quoique dame nature nous a pas favorisée ce jour-là; la population a répondu très généreusement par sa grande participation.

Quand on voit les gens prendre le temps de déguster et d'échanger ses idées autour des tables; on dirait même que c'est un besoin de se rencontrer à l'occasion des Fêtes.

A la soirée de carte et de danse peut être pas nombreux, on s'est quand même amuser à sa manière. Chacun sans est donné à coeur joie.

Cette journée a été un succès. Je remercie sincèrement l'équipe de bénévoles femmes et hommes sous la direction de Mme Alma Roy vice-présidente qui ont travaillés à la préparation et au service du repas.

Tous les membres de la direction remercient chaleureusement la population pour sa grande participation de quelques manières que ce soient.

Les activités se continueront les 2e et 4e dimanches de chaque mois, avec jeux de cartes, musiques, chants et danses.

Bienvenue à tous et Merci.

Donat Pâquet, président

Le Comité Local Education aux Adultes peut vous offrir pour l'hiver 86 les cours suivants:

Premier soins

Phases sur la ménopause

Tricot

Si vous êtes intéressés vous adressez à:

Agathe Turgeon	742-3221
Murielle B. Lévesque	742-3476
Micheline Leblanc	742-3238
Jeannette Tremblay	742-3283
Rita Pelletier	742-3486
Yolande Boudreault	742-3748

C'est quoi le service d'aide à domicile du CLSC de la Vallée

Depuis quelques années et surtout depuis quelques mois, le Ministère de la santé et de services sociaux met l'emphase sur le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades chroniques, etc.

Le CLSC de la Vallée à la responsabilité de réaliser cet objectif en offrant différents services, dont les soins et l'aide à domicile.

L'information sur les soins à domicile fera l'objet d'un futur article.

L'aide à domicile pour sa part est offerte par des auxiliaires-familiales et n'est pas nécessairement soumise à la prescription médicale; par contre elle doit répondre à certains critères qui tiennent compte en priorité de la situation-problème des gens, mais aussi de la disponibilité des ressources humaines et financières du CLSC.

Les services offerts par les auxiliaires-familiales visent toujours la récupération ou le maintien de l'autonomie des personnes, c'est donc dire que l'auxiliaire doit permettre à la personne ou à la famille visitée d'accomplir toutes les tâches qu'elle est en mesure de faire; aussi l'auxiliaire-familiale ne doit pas être considérée comme une "bonne" mais bien comme une professionnelle qui a reçu la formation requise. Les services auxquels elle collabore sont: d'ordre sanitaires, alimentaires, domestiques, éducatifs et préventifs. Elle peut être une source d'information et elle est capable de référer la personne vers la ressource appropriée.

Les situations qui justifient l'intervention des auxiliaires-familiales du CLSC sont: des personnes âgées dont les capacités sont diminuées, des personnes handicapées, des malades chroniques et certaines situations familiales dans lesquelles le bien-être des enfants risque d'être compromis.

Chaque situation est évaluée par le responsable du service d'aide à domicile qui doit tenir compte, des disponibilités du

suite page 16

POINT sur la situation de

N.D.L.R.



Le 4 décembre 1985, se tenait l'assemblée générale des membres de TOURMAT. Suite à cette assemblée, les médias ont largement fait état des problèmes financiers de la corporation. Toutes sortes d'informations ont été véhiculées certaines mêmes contradictoires! C'est pourquoi la direction du Pierre-Brillant a jugé bon d'informer la population de Val-Brillant de l'état réel de la situation, puisque celle-ci en est la première concernée.

En effet, dès le début, la population de Val-Brillant a appuyé le projet de village de vacances et contribué à sa réalisation: que ce soit par la cession du terrain de la part du Club Lions, par l'implication de la Caisse Populaire sous forme d'assistance technique et financière ou par la généreuse collaboration d'une centaine de bénévoles, en plus de la participation massive de la population à la campagne de financement!

Nous publions de larges extraits de documents diffusés par TOURMAT, à sa dernière assemblée générale spéciale, tenue le 5 février dernier.

Bref rappel historique

En juillet 1984, la dernière subvention de l'O.P.D.Q., applicable aux infrastructures prévue au montant de 220 000\$ est annoncée avec une coupure de 120 000\$. Après vérification, on nous explique qu'il s'agit simplement d'une "panne technique", c'est-à-dire d'un manque de fonds au programme FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, et qu'un budget supplémentaire devait être voté en novembre 1984.

Cependant, nous avons négocié avec la Caisse Populaire de Val-Brillant, au mois de mai précédent, un prêt hypothécaire de 100 000\$ afin de compléter la structure de financement du projet. L'analyse alors effectuée par la Fédération du Bas St-Laurent des Caisses Populaires Desjardins recommandait l'acceptation du dit prêt conditionnellement au versement des subventions prévues à ce moment mais non versées, soit 220 000\$ de l'O.P.D.Q. et 50 000\$ du programme S.C.C.E. Cette dernière subvention a elle aussi été reportée de plusieurs mois. Ce qui veut dire qu'au moment de la coupure de subvention de

l'O.P.D.Q., nous devions assumer un gel de 270 000\$ de financement, en plus d'un montant de 100 000\$ à financer pendant près de six mois!

En septembre 1984, nous recevons la visite de hauts fonctionnaires de l'O.P.D.Q.-Québec qui effectuaient une révision de dossier. Ceux-ci nous confirment qu'ils recommanderont l'acceptation de la dernière tranche de subvention, et semblent même impressionnés par l'envergure et la valeur du projet de village de vacances. Le 16 novembre 1984, après acceptation de budgets supplémentaires, on nous confirme par téléphone une subvention de 100 000\$ (le numéro d'acceptation au conseil du trésor a été confirmé le 14 décembre suivant) c'est-à-dire coupée de 20 000\$. Au même moment, on nous recommande de "demander à notre député d'aller chercher les 20 000\$ qui manquent au M.L.C.P. de façon à ce que le ministère sectoriel concerné se mouille". Ce qui nous a amené à déposer un dossier auprès du ministre du loisir, de la chasse et de la pêche, par le biais du député Léopold Marquis (20 novembre 1984).

N'ayant jamais obtenu de réponse écrite à cette demande, nous avons organisé une rencontre des différents intervenants concernés par le dossier; celle-ci s'est tenue à BOURG-BRILLANT, le 29 avril 1985. Le contenu de l'avis rédigé par les fonctionnaires du M.L.C.P. nous a été communiqué verbalement à ce moment-là, et constitue un refus de la demande de novembre 84, pour des raisons de manque de disponibilité budgétaire, entre autres. Cependant, nous n'avons jamais reçu de confirmation écrite de ce refus ni des motifs le justifiant.

La réunion du 29 avril 1985 n'a pas apporté de solution concrète immédiate au perpétuel problème de manque à gagner au niveau de la structure de financement de l'implantation de BOURG-BRILLANT. Par contre, l'hypothèse d'une solution à plus long terme a été émise à ce moment et consiste à fusionner divers organismes à vocation récréo-touristique de la région.

Il a même été envisagé de financer une étude d'opportunités en ce sens par le DEDER.

Suite à quoi, le conseil d'administration de TOURMAT a formalisé, en mai 1985, une demande de financement auprès du DEDER dans le but d'entreprendre cette démarche d'analyse d'opportunités.

Au même moment, le conseil d'administration de TOURMAT adressait une demande de prêt subordonné de 40 000\$ auprès de la Fédération du Bas St-Laurent des Caisses Populaires Desjardins. Celle-ci nous a été refusée pour des raisons de non-priorisation du secteur touristique par la F.C.P.D. BSL. et de taux d'emprunt déjà très élevé, entre autres.

La demande adressée au DEDER a finalement été refusée le 21 octobre 1985. Entre les mois de mai et octobre 1985, le conseil d'administration de TOURMAT a étudié différentes hypothèses de restructuration possible dans le but d'adopter un plan de redressement effectifs pour l'exercice financier 1986. La période suivant la fin du projet Article 38 a servi de base à l'expérimentation de ce plan de redressement et a permis de prouver la possibilité d'une opération "LOW PROFILE" performante!

La situation financière actuelle

En résumé, le problème crucial du financement de l'implantation de BOURG-BRILLANT s'explique comme ceci: TOURMAT a dû supporter pendant neuf mois le financement de 150 000\$ de prêts temporaires applicables sur des subventions anticipées et de 200 000\$ pendant six mois, en plus des 20 000\$ coupés que TOURMAT supporte depuis un an et demi.

Cet état de faits transparait dans la structure de la dette actuelle, qui démontre bien que dans ce cas-ci, le temps est loin d'arranger les choses! TOURMAT a des engagements financiers à moyen et à long terme de 170 000\$, pour un actif évalué aux livres à 1 267 000\$ (au 31 décembre 1984). Par contre, TOURMAT doit rencontrer près de 85 000\$ de dettes à court terme, provenant de comptes à payer, de la construction et de frais d'opération non payés (dûs au fait que TOURMAT a réglé des comptes de construction pour un montant de 62 000\$ au cours de l'année 1985).

Bien sûr, on ne pouvait demander à une entreprise comme BOURG-BRILLANT de réaliser des profits dès la première année. Il était même prévisible d'assumer un déficit

d'opérations au moins pour les premières années de fonctionnement. Le concept de "village de vacances" étant nouveau, et la région de la Matapédia pas encore reconnue comme DESTINATION Touristique, il faut considérer un minimum de temps nécessaire pour lancer ce nouveau produit.

En conclusion, nous devons admettre que le problème crucial du financement de la première phase d'implantation de BOURG-BRILLANT, s'est avéré un obstacle majeur au développement d'activités nouvelles, de différents forfaits et des efforts de promotion devant les accompagner.

Nous constatons qu'une telle situation a "paralysé" l'opération de BOURG-BRILLANT, à un point tel qu'on peut dire que BOURG-BRILLANT n'a jamais pu véritablement démarrer ni encore moins démontrer ses possibilités de viabilité!

Il est encore bien tôt pour juger de la possibilité ou de l'impossibilité de maintenir BOURG-BRILLANT en opération. N'oublions pas que BOURG-BRILLANT vient à peine de terminer sa première année complète d'opération. Il faudrait peut-être laisser la chance au coureur...

**CHARPENTERIE
MENUISERIE**

D'Amours Inc.
Décoration
D'Amours INC.

**88 Rte 132
VAL-BRILLANT**

Tél: 742-3736



Comptabilité: un outil de base

Au cours des dernières années, nous avons tellement parlé et entendu parlé de comptabilité agricole que nous serions portés, à croire que toutes les fermes sont maintenant dotées d'un système de comptabilité adéquat.

Il ne suffit pas d'avoir un système de comptabilité mais encore fut-il qu'il soit utilisable et utilisé. Les opérations comptables doivent être tenues à jour. Un agriculteur devrait en tout temps retrouver dans son système comptable les quantités ou volume de produits vendus (lait, viande, récoltes, etc.) et les revenus générés par ces ventes. Il pourra ainsi évaluer le coût de revient de ses produits et mieux contrôler les dépenses. Un système de comptabilité utilisable permet de déterminer rapidement si un investissement est rentable ou non et si une entreprise progresse, se stabilise ou régresse. Également un bon système de comptabilité permet d'établir rapidement si l'entreprise peut supporter ou non un nouvel emprunt.

Le contexte économique difficile des années 80 exige que l'agriculteur adopte une gestion saine et éclairée. Plusieurs agriculteurs rencontrent des conseillers en financement ou en gestion, qui les aident à analyser et interpréter les chiffres fournis par leurs opérations comptables. Cette collaboration permet souvent de prendre de meilleures décisions. Ces conseillers sont munies de plus en plus de micro-ordinateurs qui fournissent plus rapidement des données précises. Cependant cet outil moderne n'est d'aucune efficacité sans un système comptable valable.

LE TRAVAIL DE CONSEILLER NE DEVRAIT PAS SE RESUMER A COMPILER DES CHIFFRES. SON ROLE EST DE LES ANALYSER ET DE LES INTERPRETER.

(Bulletin Agriculteurs Août 1985)

L'ORDINATEUR NE REMPLACE PAS LE CONSEILLER AGRICOLE

C'est l'interprétation des données et résultats fournis par l'ordinateur qui demeure le secret du succès de l'utilisation de l'informatique. Nous sommes à l'âge des ordinateurs, de l'informatique de la télématique et l'agriculture n'échappe pas aux applications de ces nouveaux arrivants

Certains refusent ces techniques nouvelles alors que d'autres attendent d'en voir les bienfaits pour s'y intéresser. L'agriculteur a ses conseillers qui viennent des gouvernements, de l'industrie et du commerce. Ses sources d'information écrites varient suivant les spécialités qui l'intéressent. Cours, conférences, rencontres visites complètent le développement de ses connaissances.

L'informatique viendra-t-elle remplacer tout ça. Sera-t-elle l'occasion pour l'agriculteur de se couper de ses conseillers habituels? La section de Montréal de l'Ordre des Agronomes posait justement ces questions lors d'une réunion de ses membres ou des spécialistes de l'informatique des utilisateurs et des responsables de programme sont venus dire ce qu'est cette invention comment elle peut aider et aussi déranger. Il faut être prudent avec un équipement une machine et des "pitons" qui ne réfléchissent pas mais qui ne font rien de plus que donner ce qu'ils ont reçus.

L'agriculteur peut demander à cette machine de tenir sa comptabilité de façon à faciliter sa gestion financière. Il peut aussi lui demander beaucoup d'autres choses allant du calcul d'une ration à l'historique de ses champs, la comptabilisation de ses productions à l'administration financière de son entreprise. Les informations qu'on peut traiter et emmagasiner sont innombrables. Qu'ils s'agisse de culture production animales, réparation, entretien de machinerie, achat de terre ou machines, on peut tout obtenir, "ou à peu près" d'un ordinateur. A condition cependant d'en connaître le fonctionnement, les possibilités et les limites.

(Bulletin des Agriculteurs Avril 1985)





Bonjour chers (es) amis (es) handicapé(es)

Je voudrais d'abord féliciter ceux et celles qui travaillent bénévolement auprès des handicapées (es) de la région. Leur implication et leur générosité ne se mesurent pas en \$ mais en heure de travail. Bravo !

Ces jeunes et moins jeunes qui ont à vivre avec leur handicap ont besoin de compréhension et de soutien moral. Je voudrais rappeler ici la vie de mon jeune frère M. qui fut victime de la paralysie infantile (Polyomiélite) à l'âge de 3 ans. Il ne marchait que depuis 9 mois ayant été malade depuis sa naissance. Nous plus âgés, on a commencé à le considérer comme à part des autres, ne le laissant faire aucun effort, dans nos bras on le transportait d'un endroit à l'autre lui accordant tout ce qu'il désirait.

Il a dû être hospitalisé à Québec durant 2 ans pour traitement à sa jambe droite dont il avait perdu l'usage. Deux ans sans le voir, ne recevant de lui que les nouvelles que les Bonne soeurs voulaient bien nous donner. Et il nous est revenu dans la nuit de Noël, papa était allé le chercher, ce fut notre plus beau "Cadeau de Noël", le sel d'ailleurs car le budget familial était restreint.

Mais mon frère M. avait changé, devenu autonome ou presque il imposait ses droits, il voulait aller à l'école, faire de la bicyclette et même du ski. Papa lui ayant fabriqué une béquille il se patenta une fixture à son ski et avec les autres il faisait du ski (fabriqués à la maison). A l'école, on le transportait en traineau l'hiver.

Quand ses cours primaires furent terminés à l'école du rang, c'est chez les Frères Maristes à Val-Brillant qu'il vient faire le secondaire 1 et 2. Ses compagnons venaient le chercher à la maison en traineau.

Inscrit à l'école d'Arts et Métiers de Rimouski en électricité il se rendit vite à l'évidence que son handicap ne lui permettait jamais de pratiquer. Ses compagnons suite à son désir de se confectionner un support qui remplacerait sa béquille allèrent au champ d'avion à Mont-Joli et lui substituaient des pièces de carlingue d'avion (matériel très léger) avec lequel il fit le support qu'il porte encore malgré les merveilles qu'il y a sur le marché maintenant.

Son goût pour l'horlogerie qu'il avait développé durant les 2 années qu'il était chez les Frères Maristes (le bon frère Emile lui fournissait les vieilles horloges) la dirigé vers ce métier.

Maintenant diplômé Maître Horloger-Bijoutier il a ouvert sa boutique à Trois-Pistoles ou il opère le commerce avec sa charmante épouse et une belle soeur associées.

Les plus handicapés dans bien des cas se sont ceux qui considèrent les handicapés comme des gens à part, ils sont pourtant des citoyens à part entière et capable de bien des choses à condition qu'on leur en donne la chance et leur faire confiance.

A mon frère M. comme à tous les handicapés je dit vous être capables.

Colombe Fournier
Val-Brillant

BISCUITS A TIT-MARC

1/4 Tasse de margarine
3/4 Tasse de beurre d'arachide
1 paquet de mini guimauves
6 Tasses de Corn Flakes

Faire fondre la margarine, le beurre de peanut, la guimauve, quand c'est fondu, tu ajoute cela dans les céréales, bien mélanger.

Laisser refroidir et faire des boules et faire un trou et mettre de la gelée de n'importe quelles sortes.

Tit-Marc

BIFTECK SUISSE

2 livres de boeuf dans la rondolette de fariné
1 c. à table de gras
1 gros oignon en rondelles
1 tasse de jus de tomate
1/4 tasse de jus de citron
1 c. à thé de sucre
1/2 c. à thé de moutarde sèche
1/4 c. à thé de poudre de chili
Sel

Couper le boeuf en tranche épaisse et les enfarinées, fondre le gras et faire griller la viande de chaque côté.

Ajouter tous les autres ingrédients, couvrir et laisser mijoter 2 1/2 heures.

Rita Lavoie



LES ENTREPRISES BENOÎT D'AMOURS ENR.

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE · POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

Librairie D'Amqui Inc.

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE

Mme Armand D'Amours



VAL-BRILLANT 742-3490

Généreux donateurs

Mme Hénédine Roy Couturier Ste-Foy
Mme Anna Aubut
M. Pierre Malenfant
Mme Edmond Richard Drummondville
M & Mme Guy D'Astous Mascouche

Merci !

 Esso

Station Service NORMAND GAGNÉ ENR.

Val-Brillant
742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence

OBJET À V LOC

Tarifs: \$1.00p
\$2.00p

s'adresser :

Mme Franco
742-3

Spéciaux e
du me
au samedi in
Spéci
Toute coup

RICH

MARCHE

Bière

742-

5, rue St-F

Val-E

Cté M

F

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES:

Décès: A Jonquière est décédé le 7 janvier 1986, Mme Marie-Reine Morin 75 ans épouse de feu M. Léopold Paquet autrefois de Val-Brillant. Elle était la soeur de feu M. P. Emile Morin de notre paroisse. La sépulture a eu lieu à Val-Brillant.

- A l'hôpital de Longueuil est décédé le 21 janvier 1986, M. Philippe D'Amours 70 ans époux de Mme Madeleine Bélanger de St-Anaclet, autrefois de Val-Brillant. Il était le frère de Mme Jos-Jean Bélanger (Rose Anna D'Amours) et de Messieurs Jean-Baptiste et Armand D'Amours de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 15 janvier 1986, M. Omer D'Astous 66 ans 10 mois époux de Mme Rita Perreault. Il était le frère de M. Emmanuel D'Astous de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 1er février 1986, M. François Moreau 72 ans 6 mois époux de Mme Marguerite Dumont. Il était le père de Mme Jean-Guy Lavoie (Régine Moreau) de Mme Renaud Leblanc (Danielle Moreau) et de M Réjean Moreau. Il était aussi le frère de M. Joseph Moreau tous de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances: Louis Joseph Etienne né le 29 décembre 1985, fils de M & Mme Paul-André Couture (Alice Bastien). Parrain M. Jocelyn Bastien et marraine Mlle Sylvie-Anne Bastien oncle et tante de l'enfant.

- Marie-Josée Jennyfer née le 16 janvier 1986 fille de M. Denis D'Amours et de Mme Ruth Tremblay. Parrain M. Martin Tremblay oncle du bébé et marraine Mlle Josée D'Amours (Léopold) cousine de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents

ANNONCES:

Gardiennne: Serais à la recherche d'une femme pouvant garder 3 enfants à la maison à partir de la fin mars. Devra se voyager. Nous demeurons à la Côte des Bouleaux. Si intéressée communiquer no tél 742-3571

Avis: A la population, Omer D'Astous a prêté des outils de son vivant nous aimerions les récupérer, prière de bien vouloir les rapporter s'il vous plaît, à son épouse. Merci à l'avance no tél: 742-3720. Guy D'Astous (son fils)

Remerciement: Mme Rita D'Astous et ses enfants remercient bien sincèrement toute la population, parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Omer D'Astous survenu le 15 janvier 1986.

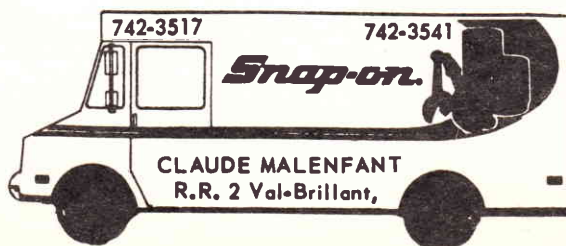
Jules inc.
Fournier

VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR

GENERAL

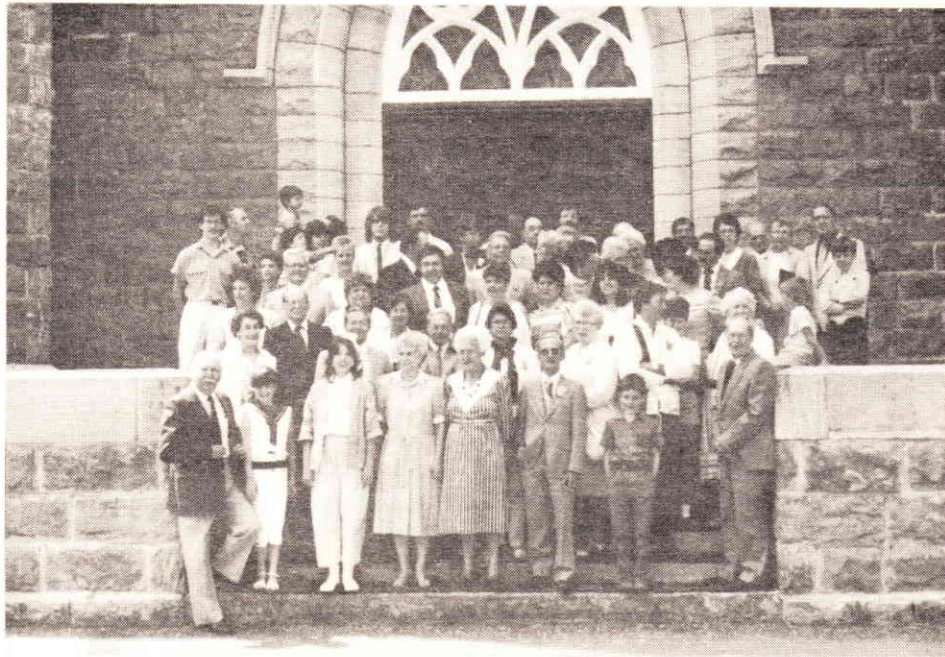
742-3227



20 février 1986

LE PIERREBRILLANT 9

1885 Centenaire Pelletier 1985



La terre, le sol possédé a toujours été pour le Québécois un idéal. Pour certains même une religion!

En 1885, le surplus de la population des vieilles paroisses comme Trois-Pistoles, Isle Verte, Cacouna trouvaient des terres disponibles dans la Vallée de la Matapédia où le développement était très actif, vu la construction récente du chemin de fer.

Dans ce temps, la mode voulait qu'un garçon normal pour semarier devait quelque part, posséder une terre; même s'il avait un autre métier. C'est alors que Joseph François Pelletier des Trois-Pistoles, un jeune et brillant menuisier acheta dans le rang de la Pointe aux Bouleaux a Cedar Hall, un immense lopin de terre. Il alla vite chez M. Olivier Bélanger de St-Simon de Rimouski faire la demande de la main et du coeur de sa belle Emélia qui eût 22 ans le jour même de son mariage soit le 20 janvier 1885. La noce fut des plus grandiose. Au printemps, l'heureux couple dans une grande charrette toute neuve et bien remplie, tirer par une belle jument blanche, entreprit de parcourir les trente-trois lieues qui les séparaient de Cedar-Hall (99 milles). La température clémente de ce printemps 1885 permit que le trajet se fit sans anicroche. Le 22

avril nos jeunes mariés arrivèrent à leur domaine inconnu. Les très rares et nouveaux voisins désormais amis s'empressèrent d'aider les jeunes nouveaux à se construire un camp car déjà un héritier s'annonçait.

Dans ce même été, un autre abri se construisit. Celui-là fut pour les quelques animaux que les jeunes défricheurs possédaient déjà! Ici! un souvenir raconté par mon père, lequel, je prends plaisir à me rappeler! "Au milieu de l'emplacement choisit pour le camp, se trouvait une énorme souche d'érable solide. L'en déloger eût été un travail terrible. On décida alors de ne pas y toucher. On y bâtit le camp autour et avec les mains habiles du jeunes François cette souche devint la plus magnifiquetable de cuisine." Ainsi, l'été passa l'ouvrage ne manqua pas pour les jeunes Pelletier. Mais le 30 octobre 1885 arriva. Les temps étaient accomplis. Un gros garçon vit le jour avec l'aide d'une sage-femme. Un docteur dans la région celà n'existait simplement pas. Cette symbolique peut-être mais parfaitement logique, le jeune Joseph Paul naissant, fut avec amour déposé sur l'énorme souche d'érable afin, affirmait-on qu'il prenne racine solidement dans ce sol, qui, selon la loi napoléonienne devait lui revenir en

héritage étant le premier-né. Il faut dire que si voeux il y eût, l'accomplissement a été parfait. Toute sa vie se passa sur cette terre. Un jour, lui aussi se maria. Le 23 octobre 1910 en l'église d'Amqui, il épousa sa belle et chère Jeanne Anctil. Ils élevèrent douze enfants.

Pour lui soixante-dix-neuf années passèrent mais le 3 avril 1964, il mourait à environ trente pieds de sa souche d'érable. Le chagrin fut immense pour tous ses enfants. Notre chère maman, l'avait précédé trois ans avant soit le 18 juin 1961.

Je tiens à vous dire que le premier camp fut remplacé deux fois et que l'emplacement était relativement le même. La troisième maison construite par grand-père fut en 1921. Elle est encore habitée par un descendant de J. François Pelletier et toujours chacun se sent chez lui!

La vie de ces pionniers de ces défricheurs fut excessivement dure si l'on essaie de la transposer dans notre temps.

Dans ce premier chez-nous, il y eût aussi des souvenirs tristes. Je me souviens de la grande guerre, de la grippe espagnole. La guerre, fut plutôt une peur, mais, la grippe espagnole fut véritablement un fléau. Des demeures furent fermées et des familles complètes disparurent. Le même soir, dans la grande maison de chez-nous, furent administrées notre chère maman, notre grand-mère Emélia et sa mère venue exprès de St-Simon pour soigner sa fille. Quelques jours plus tard cette bonne arrière grand-mère retournait à St-Simon de Rimouski, mais, dans sa tombe. Ce fut là, mon premier mauvais souvenir. En pleine nuit, je vois encore papa sortir à reculons portant le pids de la tombe de mon arrière grand-mère. Maman éclairait la manoeuvre avec une petite lampe à l'huile qui dans le vent, avait peine à tenir allumer. Ce qui s'est passé avant et après cette nuit tragique je ne me souviens que très peu.

Mais, ce tableau!... la tombe, la petite lampe dans la nuit, papa traversant la porte à reculons. Cela, malgré mon tout jeune âge, jamais je ne l'oublierai."

Cependant, dans la grande maison la vie heureuse, parfois moins continua son chemin. Ainsi, un à un, Dieu rappela à Lui plusieurs de ses enfants. Des jeunes partirent des moins jeunes et même les plus âgés. Ainsi, toute une génération se retrouva au paradis.

Des treize enfants de François et d'Emilia à Neuville, soit encore notre chère tante Antoinette. Malgré ses 83 ans, le 30 juin 1985 avec plusieurs neveux et nièces, même arrières neveux et nièces, elle se réunissait dans l'église de Val-Brillant (lieu de son baptême) pour rendre hommage à nos valeureux ancêtres Emilia Bélanger et François Pelletier.

Dans la joie et l'action de grâces une messe solennelle fut célébrée. Et ce même pour du 30 juin 1985 la réunion de plusieurs des membres de cette belle dynastie fut des plus agréable. Pour chacun, ce centenaire devait être souligné!

Bravo à nos glorieux ancêtres! Je suis heureux d'être l'ainé des petits fils nés à Val-Brillant avec fierté je signe

J. Victor Pelletier
Senneterre



SEAVI



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

DÔ À LA LONGUEUR DE CET ARTICLE, LA PAGE DES JEUNE FAIT RELÂCHE CE MOIS. ELLE REVIENDRA LE MOIS PROCHAIN.



Règles de Conduite des Lions

MONTRER ma foi dans la valeur de ma vocation par une application industrieuse afin de mériter pour mes services une réputation de qualité.

CHERCHER le succès et demander toute rémunération et tout profit en juste prix de mes efforts, mais n'accepter ni profit ni succès au détriment de mon respect de moi-même pour des avantages déloyaux ou des actes douteux.

ME RAPPELER qu'il n'est pas nécessaire pour monter mon entreprise d'écraser les autres. Être loyal envers mes clients et sincère envers moi-même.

QUAND UN DOUTE s'élève quant à la valeur morale de ma position ou de mon action envers mon prochain, prendre le doute contre moi-même.

CONSIDERER l'amitié comme une fin et non comme un moyen. Considérer que l'amitié ne dépend pas de services rendus mais qu'elle ne demande rien et reçoit les services dans l'esprit où ils ont été rendus.

GARDER présentes à l'esprit mes obligations en tant que citoyen d'une nation et membre d'une communauté, et leur assurer ma loyauté indéfectible dans mes paroles et mes actes. Leur consacrer spontanément de mon temps, de mon travail et de mes moyens.

AIDER mon prochain en donnant ma sympathie à ceux qui sont dans la douleur, mon aide aux faibles, mon soutien aux nécessiteux.

ÊTRE soucieux dans mes critiques et généreux dans mes louanges; construire et non détruire.

TRAITEMENT DES CHEVEUX

C'est d'une découverte qui, je crois, aura un profond retentissement dans l'industrie de la coiffure que je désire vous entretenir aujourd'hui. Cette causerie porte en effet sur le traitement des deux problèmes les plus fréquents de la chevelure et du cuir chevelu: les pellicules et la perte excessive des cheveux - problèmes que vous rencontrez presque quotidiennement. On peut d'ailleurs affirmer qu'il s'agit, incontestablement là des affections les plus communes au genre humain. Toutes deux sont du domaine de la cosmétologie, et étant donné que nous sommes tout particulièrement intéressés au soin des cheveux, c'est cet aspect que nous allons tout d'abord examiner.

L'entretien de la chevelure a toujours été considéré comme le problème le plus compliqué en matière de soins de beauté. Il est en effet infiniment plus difficile de conserver la chevelure propre que le visage ou tout autre partie du corps.

De tous temps, hommes et femmes ont cherché par des moyens divers et variés à enrayer le spectre de la calvitie. Récemment, un groupe de chercheurs en cancérologie de l'Université d'Helsinki, en Finlande, sous la direction du Professeur Kai Setälä, Docteur en Médecine, sont parvenus à mettre au point une préparation ayant pour but d'aider au fonctionnement normal des organes de formation des cheveux.

Cette découverte a été réalisée par accident au cours de vingt années de recherches sur la peau en tant qu'organisme protecteur. Cette préparation, commercialisée sous le nom de BIOSCAL - marque déposée - consiste en une association synthétisée de colloïdes, sans aucune addition de colo-

rants ou autres substances non-essentiels. Tous les ingrédients utilisés sont autorisés pour la fabrication des cosmétiques par les règlements nationaux et internationaux en vigueur. L'utilisation de cette préparation ne s'accompagne d'aucun effet négatif accessoire et donne d'excellents résultats, tant pour les hommes que pour les femmes, pour les début de calvitie, les pellicules en plaques, le déséquilibre des huiles, les démangeaisons et les cheveux mornes, cassants, affaiblis ou abîmés par les traitements.

BIOSCAL s'appuie sur un principe très simple. Il nettoie le cuir chevelu d'une manière particulière. Les cheveux avariés et les résidus cornés (les écailles des pellicules incrustées) sont extraits du follicule du cheveu, ce qui permet à ce dernier de pousser librement. Grâce à la revitalisation des cellules en reproduction dans l'épiderme, la croissance des cheveux s'effectue de nouveau.

Tout particulièrement sous l'action de la chaleur BIOSCAL ramollit le tissu sous-cutané qui entoure le follicule pileux, ce qui facilite la circulation du sang dans les vaisseaux capillaires - phénomène indispensable à la poussée des cheveux. Les cheveux en croissance bénéficient donc également des applications de BIOSCAL.

Afin d'augmenter plus encore l'efficacité de la Préparation Capillaire BIOSCAL, un shampoing spécial a été mis au point. Il s'agit d'un produit très efficace qui nettoie les pores en profondeur et qui est sans alkali, cholestérol ou lanoline. Il contient des émoullients comparables à ceux que secrète le cuir chevelu.

QUINCAILLERIE VAL-BRILLANT ENR.

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC



CARNAVAL DE

PROGRAMME 86

22 FEVRIER - 2 MARS

JOHANNE TREMBLAY

NICOLE TREMBLAY

GUYLAINE TREMBLAY



Samedi 1e 22 février

TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE

A 13h00

A l'école de Val-Brillant (extérieur)

Inscription: 1.00 \$

Resp.: André Truchon 742-3801

SOIREE D'OUVERTURE

Avec présentation des duchesses

Disc-O-pel

A 21h00

Admission: 2.00 \$

Bar 18 et plus

TOURNOI DE BALLE-MOLLE EN RAQUETTE

A 13h00

A l'école de Val-Brillant

Inscription: 1.00 \$

Resp.: Normand Perron 742-3257

SOIREE DE L'AGE D'OR

A la salle Municipale

A 20h00

Resp.: Guylaine Tardif 742-3436

Et le Club de l'Age d'Or

Lundi 1e 24 février

Dimanche 1e 23 février

JOURNEE DES JEUNES

A 13h00

A l'école de Val-Brillant

Inscription: 1.00 \$

Resp.: Charles Desrosiers 742-3890

André Bélanger

TOURNOI DE VOLLEY BALL

A 20h00

A l'école de Val-Brillant

Inscription: 2.00 \$

Resp.: Sylvain Auclair



VAL-BRILLANT

Samedi 1e 01 mars

Mardi 1e 25 février

TOURNOI DE CARTE - POLITAINE ET BEU
Inscription: de 19h30 à 20h00
Coût: 3.00 \$ par pers.
Au gymnase de l'école
Resp.: Claude Lebel 742-3459

Mercredi 1e 26 février

ACTIVITES A LA VILLA MON REPOS
Tournoi de carte
A 13h30
Resp.: Guylaine Tardif 742-3436

TOURNOI DE SCRABBLE ET CRIBBLE
A 20h00
A l'école de Val-Brillant
Inscription: 3.00 \$ par pers.
Resp.: Sylvain Auclair

Jeudi 1e 27 février

CHASSE AU TRESOR
A 20h00
A l'école de Val-Brillant
Equipe de 5 à 6 pers. maximum
Inscription: 3.00 \$ par pers.
Resp.: Sylvain Auclair

SOIREE D'IMPROVISATION
A 20h00
A l'école de Val-Brillant
Admission: 2.00 \$
Resp.: Sylvain Auclair

Vendredi 1e 28 février

TOURNOI DE POOL A L'O.T.J.
A 20h00
Inscription: 3.00 \$
Resp.: André Truchon 742-3801

SOIREE DISCO-O-PEL
Musique Canadienne et Moderne
A 21h00
A l'Edole de Val-Brillant
Admission: 2.00 \$
Bar 18 ans et plus

RANDONNEE DE SKI-FOND ET RAQUETTE
A 13h00
Départ de l'école
Inscription: 1.00 \$
Resp.: Normand Perron 742-3257
Et le Club Les Baladins

SOUPER DES DUCHESSES
(cipaille)
A l'école de Val-Brillant
A 17h00
Entrée: 6.00 \$ Adultes
3.00 \$ Enfants
Service de Bar sur place
Resp.: Colombe Fournier 742-3824
Et le Comité La Relève

SOIREE DU COURONNEMENT
Tirage de la Loterie
Remise des trophées
Spectacle des Etincelles

Disc-O-pe1
A 20h30
Admission: 2.00 \$
A l'école de Val-Brillant
Bar 18 ans et plus

Dimanche 1e 02 mars

GLISSADE FAMILIALE
Route Saucier
Départ à 13h00 de l'école (autobus)
Inscription: 1.00 \$ adulte
Gratuit pour les enfants
Resp.: Guylaine Tardif 742-3436

BINGO
au gymnase de l'école
A 20h00
Resp.: Guylaine Tardif 742-3436
Et le Club des Fermières

N.B.

CONCOURS DE MONUMENTS DE GLACE
Village et paroisse
Durant la semaine du Carnaval
des juges passeront pour décerner
un prix. Veuillez donc vous inscrire
le plus tôt possible.
Inscription: 5.00 \$
Resp.: Guylaine Tardif 742-3436

BON CARNAVAL 86

20 février 1986

LE PIERRE-BRILLANT

C'est quoi le service d'aide...

suite p. 3

réseau familiale et social de la personne; le CLSC ne doit aucunement remplacer la famille ou la communauté mais suppléer aux besoins non comblés et impossible à combler par une ressource familiale et/ou communautaire. Également, lors de son évaluation, le responsable du service d'aide à domicile doit tenir compte de la situation financière des gens, surtout si la demande se situe au niveau de l'entretien ménager ou de la préparation des repas car malgré sa bonne volonté, le CLSC ne peut pas pourvoir à tous les besoins à ce niveau à cause de ressources financières trop limitées. De plus, chaque situation est réévaluée au bout de quelques mois et des ajustements se font au besoin car ces services se donnent sur une base temporaire plus au moins longue selon le cas.

Il est important, également, de souligner l'étroite collaboration qui existe entre le CLSC et le Centre de bénévolat en ce qui concerne le maintien à domicile car sans ce support de même que le support des ressources communautaires de chaque municipalité, il serait quasi impossible pour le CLSC seul de faire véritablement du maintien à domicile.

Pour plus d'informations ou pour une demande de service, téléphonez au CLSC, point de service d'Amqui au numéro de téléphone 629-2005.

Lise Poirier
Chef des services communautaires
CLSC de la Vallée

Nous avons toujours hâte mon mari et moi de vous lire. Quelle surprise de voir la photo de Belle-maman Adrienne Morin. C'est vrai qu'elle est active et dynamique, c'est une personne rempli d'amour, qui ne calcul pas de son temps. Son coeur est grand, c'est une maison où tout le monde peut entrer et s'y trouver à l'aise...

Nous tenons à souligner, que nous avons lu l'article concernant notre oncle Narcisse Morin. On lui doit de le féliciter.

Tout à l'honneur aux Morin. Félicitations à vous deux.

Jean-Charles & Clémence Morin
Eastman, Qué.



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271